

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : FORMER VOTRE REFERENT SALARIE DESIGNE COMPETENT EN SECURITE

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Deux journées de formation, soit 14 heures.

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : Responsables, Managers, membres du CSE, Salariés volontaires pour la santé et la sécurité au travail, RH

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap, nous consulter.

PRE-REQUIS : Au préalable, un rendez-vous est à prévoir, afin d'appréhender les conditions de mise en œuvre de la formation et de la positionner au regard des étapes de la démarche de prévention des risques professionnels.

INTERVENANTE : Préventeur et formatrice santé-sécurité au travail

LA VISEE DE LA FORMATION :

L'employeur doit assurer la santé et la sécurité de tous les travailleurs (art. L 4121-1 du Code du Travail). Depuis 2012, il doit nommer un ou plusieurs salariés pour l'aider dans cette mission : le Salarié Désigné Compétent ou Référent Sécurité (art. L. 4644-1 et R. 4644-1 du Code du Travail) qui l'aidera dans ses missions de prévention et protection des risques professionnels.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Identifier les enjeux liés à la prévention en entreprise

Identifier les acteurs et pilotes d'une démarche de prévention des risques

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} journée

Comprendre les enjeux de la prévention : juridiques, économiques et financiers, sociaux et humains

La responsabilité de l'employeur en matière de risques professionnels

Les acteurs internes et externes de la prévention : leur rôle dans la démarche de prévention

Analyser les données relatives aux AT/MP

Les ressources documentaires indispensables à la mission du référent

Les acteurs internes et externes de la prévention des risques

S'orienter et se repérer dans la législation

Maîtriser la notion de démarche de prévention et avoir la capacité de communiquer avec la direction

2^{ème} journée

Analyser un poste de travail : identifier les risques, les évaluer, proposer des actions de prévention
Piloter la démarche d'évaluation des risques avec les ressources internes à l'entreprise
Piloter et gérer le suivi des actions de prévention
Savoir mener une enquête accident et proposer les mesures correctives et préventives

METHODE PEDAGOGIQUE :

Le formateur s'appuie sur le retour d'expérience de chaque stagiaire. Il alterne exposés participatifs et cas pratiques à l'aide de cas concrets, de vidéos, de photos et de retours d'expériences. Les stagiaires pourront utiliser des outils du formateur et les adapter à leur activité. La formation Référent Sécurité se veut riche en pratique. .

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation pédagogique finale : à l'issu de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.
- ✓ Une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition de nos stagiaires.

